

[Accueil](#)
[Présentation](#)
[Articles](#)
[Anciens Numéros](#)
[Nos Annonceurs](#)
[Abonnement](#)
[Contactez-nous](#)


INFOS ECO

Les Hautes-Alpes sur la voie de l'excellence *Les Hautes-Alpes relèvent le défi des pôles d'excellence rurale*

Le gouvernement a lancé fin décembre l'appel à projets nationaux pour les futurs " Pôles d'excellence rurale ", qui seront des territoires sélectionnés en raison de la qualité de leurs projets de développement et du dynamisme de leurs acteurs locaux, et qui regrouperont des entreprises, des organismes de formation et de recherche, des associations d'un même secteur d'activité.



La labellisation des Pôles d'excellence rurale dans les Hautes-Alpes permettra d'une part de disposer d'une aide financière importante de l'Etat pour développer des projets structurants et d'autre part d'obtenir une reconnaissance et une notoriété nationale.

Hautes-Alpes Développement (HAD), l'agence de développement économique du Conseil Général, a mis en place en 2005, une stratégie de développement économique par filières dont celles des activités aériennes et des plantes aromatiques et médicinales alpines.

Pour Robert BLACHE, son Président : " La filière aérienne représente en effet une des filières économiques du département des Hautes-Alpes qui dispose d'un ensemble d'atouts, de compétences, de savoir-faire et de notoriété à l'échelle nationale et même européenne ".

De même, selon lui, " l'exploitation des plantes aromatiques et médicinales alpines représente un enjeu fort pour notre territoire, en offrant de nouvelles voies de diversification à l'agriculture départementale ". Les dossiers de candidatures seront présentés au gouvernement avant le 1er mars 2006.

Un pôle d'excellence pour l'aviation légère et de loisirs

Ce pôle s'appuie sur le regroupement de compétences qui rassemble aujourd'hui entreprises, écoles, universités, sur des sites d'accueils, aérodromes ou autres, de qualité. Les synergies quotidiennes entre ces acteurs représentent un fort vecteur de développement de la filière.

Une forte capacité d'innovation avec des entreprises leaders sur leurs marchés

L'innovation est présente dans tous les secteurs de la filière aérienne. Elle est tout d'abord présente dans la conception d'aéronefs, avec par exemple les sociétés Alpes Aero, qui conçoit, fabrique et commercialise des motoplans dans le monde entier ou encore l'entreprise Gyrheli qui finalise la mise au point d'un gyrocoptère, forme particulière d'ULM à décollage et atterrissage ultra-court.

L'innovation trouve aussi sa place dans la conception et la construction de sous-ensembles, grâce notamment à deux entreprises leaders au niveau mondial sur leurs marchés : Hélices Halter qui conçoit et commercialise des hélices pour les drones et Welco Industries qui met au point et commercialise au niveau mondial des systèmes de refroidissement et d'air conditionné pour des moteurs intégrant des appareils aéronautiques.

Enfin, l'innovation concerne aussi les activités de maintenance. Ainsi, la société ACV Aéro Services propose une assistance à maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation et l'entretien d'aéronefs. Il faut souligner le travail réalisé par l'entreprise Icarus Aérotechnics, leader mondial de la maintenance des avions largueurs de parachutistes, qui a déposé l'équivalent d'un brevet dans le domaine aéronautique en 2002 pour la remotorisation de ces avions.

Ainsi, la filière aérienne départementale s'appuie sur plusieurs entreprises leaders dans leurs domaines d'activités. La société Hélicoptère de France intervient dans le transport public et sanitaire par hélicoptère, les opérations de ravitaillement et de lavage. Elle couvre de nombreux événements internationaux, comme le Dakar ou le Tour de France. De plus, cette société est centre de maintenance d' Eurocopter. A ses cotés, des entreprises telles que MTA, spécialisée dans les ensembles électromécaniques ou encore Quo Vadis, acteur reconnu dans le milieu du vol à voile, reflètent la diversité des activités locales.

Un pool de compétences, d'atouts et d'outils, terreau de l'innovation

Pour réussir en terme d'innovation, il est nécessaire de disposer de l'ensemble des composantes de la chaîne de valeur, afin de maîtriser les étapes de l'idée à sa commercialisation. Or, les Hautes-Alpes, en la matière disposent d'atouts conséquents, au premier rang desquels se trouvent des infrastructures de qualité. Quatre aérodromes, répartis sur le département, à Saint Crépin, Aspres-sur-Buëch, La Batie Monsaléon et Tallard, permettent aux acteurs de la filière d'évoluer et de travailler toute l'année. En effet, ces quatre sites jouissent de conditions climatiques et aérologiques exceptionnelles, qui se traduisent par la possibilité d'évoluer en vol près de 330 jours par an. Autour d'eux ont été créés six altisurfaces, pour le vol en montagne, et des spots d'envergure européenne pour le vol libre (par exemple, la Montagne de Chabre pour le deltaplane).



Enfin, conscients du formidable potentiel, les collectivités locales ont créé un parc d'activités dédié uniquement aux entreprises de la filière aérienne. Aujourd'hui, l'Aéropole de Gap-Tallard accueille plusieurs entreprises de renommée internationale et a fortement contribué à l'essor de cette filière.

Il s'avère nécessaire de tester les innovations en conditions réelles, et notamment en vol. Pour ce faire, plusieurs pilotes d'essais, reconnus au niveau mondial, travaillent dans les Hautes-Alpes et permettent aux entreprises d'accélérer les mises au point de matériel et leur mise sur le marché. Le Centre National d'Etudes Spatiales a choisi les Hautes-Alpes pour disposer d'une base de lancement de ballons-sondes stratosphériques pour effectuer des mesures et calculs.

Enfin, il faut souligner la forte présence du réseau associatif dans les Hautes-Alpes qui complète cette filière. L'Aéro-Club Alpin, l'Association Aéronautique du Val de Durance, l'Aéro Club des Quatre Vallées à Saint-Crépin, l'Association Aéronautique d'Aspres-sur-Buëch pour l'aérodrome du Chevalet et, par ailleurs l'AUSAT sur Gap-Tallard, qui gère l'aérodrome, animent ces sites tout au long de l'année et réalisent un travail de terrain indispensable.

Des centres de formation privés et universitaires

Plusieurs acteurs et entreprises possèdent les qualifications et diplômes nécessaires pour faire découvrir leurs activités, et former de nouveaux pilotes et pratiquants des sports aériens.

Fl'air Ulm, Veloce Parachutisme, Bartair SA comptent parmi les acteurs confirmés sur cette thématique. Il convient de noter la création en janvier 2006 de la société Alp'Air à l'aérodrome du Chevalet, qui proposera une école de pilotage d'ULM multi-axes.

Hélicoptère de France dispose aussi d'une école de pilotage en hélicoptère.

A leurs côtés, le pôle Universitaire de Gap de l'Université d'Aix Marseille II a développé une formation de licence professionnelle "Maintenance des systèmes pluritechniques - Maintenance Aéronautique" (niveau Bac + 3). Le Centre de Formations des Apprentis (CFA) propose, pour sa part, trois formations diplômantes : CAP de mécanicien d'entretien d'avions à moteurs à pistons, CAP de mécanicien d'entretien d'avions à turbines et Baccalauréat professionnel aéronautique, option mécanicien système cellule.

Le second centre européen de parachutisme



La plate-forme de Gap-Tallard représente le second centre de parachutisme en Europe.

Chaque année, plus de 70 000 sauts sont effectués.

Des équipes nationales, viennent régulièrement sur le site pour des stages d'entraînement.

L'activité de parachutisme a fortement contribué à la notoriété du site de Gap-Tallard, notamment grâce à des événements d'envergure internationale, comme les Mondiaux de Parachutisme en 2003. Le magazine spécialisé "Volez", note dans un article récent que "

chez les parachutistes, le Centre Ecole Régional a pris une telle importance qu'il fait fonction de centre national, où sont organisés les principaux événements sportifs, et où s'entraînent les compétiteurs de haut niveau dans le cadre du "Pole France" fédéral. Ses locaux abritent également la section parachutisme de l'Ecole Inter-Armées des Sports; et plusieurs instructeurs indépendants y pratiquent, avec leurs propres élèves, la formation à la chute libre. "

Une large palette d'activités inégalée en Europe

La diversité des activités aériennes proposées constitue une force de cette filière, vecteur d'image et de notoriété pour les Hautes-Alpes. En effet, cette vitalité représente un facteur fort de différenciation et l'aérodrome de Gap-Tallard est le seul au niveau européen à pouvoir compter une telle concentration d'activités. Elles comprennent notamment les disciplines suivantes : parapente, deltaplane, planeur, parachutisme, ULM, paramoteur, hélicoptère et avion. A titre d'exemple, le vol à voile représente près de 35 000 heures de vol par an, avec 2000 pratiquants venant de toute l'Europe.

C'est grâce à l'ensemble de ces atouts que Robert BLACHE, Président de Hautes-Alpes Développement, et Jean-

Michel ARNAUD, Conseiller Général délégué aux aérodromes, entendent proposer un projet de pôle d'excellence rurale.

Un Pôle d'Excellence pour les Plantes Aromatiques et Médicinales Alpines

Le massif des Alpes et plus particulièrement le département des Hautes-Alpes constituent le plus grand réservoir de biodiversité et de ressources biologiques d'Europe. Il a toujours été une source riche en espèces végétales présentant un grand intérêt phytothérapeutique, ressource précieuse pour le traitement des maladies par les plantes. Le projet de pôle d'excellence rurale sur la filière végétale alpine s'inscrit dans une stratégie de développement durable et d'aménagement du territoire et permettra de valoriser des surfaces agricoles de plusieurs centaines d'hectares non exploitées par manque de rentabilité économique.

Il a pour objectif d'exploiter et de mieux valoriser les ressources naturelles locales, et de satisfaire la demande croissante de plantes sauvages, notamment pour l'industrie, tout en respectant l'environnement et en favorisant le maintien de l'agriculture en zone de massif.

Un Patrimoine Végétal d'Exception

Le département des Hautes-Alpes abrite plus de la moitié de la diversité de la flore végétale de l'Europe occidentale, grâce à son positionnement géographique et à la confluence des climats montagnards et méditerranéens.

Pour ces raisons, le Conservatoire Botanique National Alpin, basé à Gap, dispose aujourd'hui de plusieurs collections de plantes considérées comme parmi les plus riches et les plus diversifiées au niveau européen. A titre d'exemple, il a en sa possession plus de 1500 espèces de roses, ainsi qu'un nombre considérable de plantes alpines. De plus, l'Université Joseph Fournier (Grenoble I) expérimente différents types de cultures d'altitude au Jardin Alpin du Lautaret faisant l'objet de nombreuses recherches et de plusieurs thèses de doctorat. D'ores et déjà, un certain nombre de plantes ont été valorisées et mises en cultures.



Une filière Plantes Aromatiques & Médicinales à fort potentiel

Face à la demande croissante des industriels, le secteur des plantes et des produits naturels intéresse aujourd'hui de nombreux segments de marché, avec des industries à forte valeur ajoutée : Industrie des Cosmétiques, Phytopharmacie, Diététique et compléments alimentaires (nutraceutique), Aromathérapie (huiles essentielles), Arômes et colorants, Agroalimentaire (ingrédients et additifs naturels, antioxydants...), Phytothérapie animale. En raison d'un biotope unique et de conditions climatiques particulières, les plantes originaires des Hautes-Alpes (tel que l'argousier) présentent une qualité supérieure et des teneurs en principes actifs bien plus élevée que dans les autres régions. Cette caractéristique locale explique l'intérêt que portent les industriels français et étrangers à des cultures endémiques d'altitude de la région des Hautes-Alpes.

Suite au développement de la culture de la lavande et du lavandin, nous assistons au cours des années 60 à l'émergence de certaines cultures de plantes : sauge sclarée, thym, sarriette, origan, psylum, mais aussi bourrache. Aujourd'hui, ce sont plus de 350 hectares de terres agricoles qui sont exploitées avec des plantes aromatiques et médicinales (PAM) dans les Hautes Alpes.

Pour préserver ces richesses, et répondre aux besoins en plantes Bio des entreprises transformatrices, de nombreuses initiatives ont eu pour objet, depuis les années 2000, de domestiquer ces plantes sauvages de haute montagne et d'encourager la mise en culture. Celles-ci ne pouvaient jusqu'alors faire l'objet de cultures intensives. Par ailleurs des travaux de multiplication in vitro ont été entrepris par le laboratoire Cerbiotech (Gap) sur certaines espèces végétales alpines. Des travaux d'expérimentation ont été entrepris par ailleurs, afin de rationaliser les cultures, comme par exemple au niveau du parc régional du Queyras avec le génépi.

L'objectif aujourd'hui est de pouvoir répondre aux exigences des entreprises de transformation (extracteurs, formalisateurs) notamment en terme de traçabilité, de qualité d'approvisionnement et de biodiversité végétale.

Un Pôle d'Excellence Rural : Catalyseur de Développement



La création d'une filière Plantes Aromatiques & Médicinales sur la région des Hautes Alpes permettra, à terme, le développement d'activités spécifiques dans le domaine du végétal, sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

- Productions agricoles et augmentation des volumes de plantes spécifiques de haute montagne, qui poussent à l'état sauvage sur le département haut alpin.
- Développement d'entreprises déjà présentes et/ou installées dans ce domaine sur le département (Plantivore pour la cueillette sauvage, Phytosem pour les graines, Pépinières Robin pour la multiplication).
- Implantation de micro-entreprises, d'unités de transformation (Altiflore, Gayral pour l'argousier, plusieurs distilleries) et /ou d'extraction (Acanthis), afin

de valoriser en aval les débouchés d'une telle filière.

Cette filière, de façon générale, devrait permettre de renforcer l'agriculture et l'économie locale, en proposant un axe stratégique de diversification économique pour le département.

Génératrice d'emplois, elle devrait concourir également à la création de nouvelles activités s'organisant autour d'un pôle d'excellence spécifique aux Plantes Aromatiques & Médicinales et à la région des Haute-Alpes (maintien de l'agriculture de montagne, développement d'un tourisme rural et d'activités culturelles liés à la connaissance des plantes aromatiques et médicinales alpines.).

Les Atouts : Un Réseau d'Acteurs Orienté vers l'Innovation

Un certain nombre d'actions ont déjà été menées par " Hautes Alpes Développement ", avec le concours de partenaires locaux, pour relancer et dynamiser la culture de plantes sauvages, comme l'argousier ou le genépi.

On peut citer :

- Le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) et le Jardin d'altitude du Lautaret (Université de Grenoble I), impliqués dans la conservation et la sélection d'espèces productives à haut rendement.
- Cerbiotech à Gap, laboratoire de Biotechnologie spécialisée dans la multiplication in vitro d'espèces végétales.
- Des pépiniéristes locaux spécialisés dans la multiplication par bouturage.
- La Chambre d'agriculture dont l'action est de promouvoir et d'encourager toutes les initiatives de diversification dans le domaine agricole.

Différents contacts ont été pris avec des sociétés spécialisées dans l'extraction, la distillation, le conditionnement et/ou la conservation de Plantes Aromatiques & Médicinales. Un bon nombre d'enquêtes de terrain ont été réalisées également auprès de producteurs locaux de plantes aromatiques et médicinales.

Au niveau régional et à l'échelle nationale, HAD a pu recenser par ailleurs un nombre important d'entreprises (extracteurs végétaux, transformateurs, formalisateurs), et des contacts on pu être initiés, afin de favoriser l'émergence d'un telle filière.

Des synergies de collaboration ont été amorcées par ailleurs avec différents organismes et centres techniques spécialisés comme : l'ITEIPMAI (49), l'ONIPPAM (04), le CRITT Chimie de Marseille, COSMED (Association Cosmétique Méditerranée regroupant 300 entreprises), l'UESS (Université Européenne des Saveurs et des Senteurs), ainsi que différents Laboratoires R&D spécialisés issus du secteur public ou privé.

A terme, l'ambition du Département des Hautes-Alpes est de promouvoir avec le concours de Hautes Alpes Développement, un véritable pôle d'excellence dans le domaine des plantes aromatiques & médicinales, disposant d'un label fort spécifique à la culture de plantes d'altitude, avec éventuellement une certification biologique (Ecocert).

L'objectif du pôle d'excellence rurale des plantes aromatiques et médicinales alpines sera de pouvoir disposer d'un observatoire économique sur le développement de cette filière, de disposer d'un centre de compétence qui aura pour mission de fédérer et de regrouper les producteurs de PAM locaux, et qui interviendra également au niveau d'actions B2B afin d'anticiper les besoins des marchés et d'assurer une formation permanente auprès des producteurs et des transformateurs.

Tous renseignements : auprès de M. Patrick FOURNIAL - contact@had.fr ou (+33) 04.92.56.52.20

[Haut de Page](#)

[Retour](#)

© 2003 by Ambitions Sud International
Page actualisée le 2 avril, 2006